



# FORMATION

## Garde chasse particulier

Formatrice référente  
**Valérie TREMEL**

📞 02.99.45.57.92  
✉️ v.tremel@fdc35.com



Beauregard  
35630 SAINT SYMPHORIEN

📞 02.99.45.50.20  
✉️ fdc35@fdc35.com

🌐 [www.fdc35.com](http://www.fdc35.com)

## OBJECTIF

Devenir / Rester garde-chasse particulier

## PROGRAMME

Agrément / Assermentation = formation obligatoire

La formation comprend le module 1 et le module 2 :

**Module 1 (10 heures) :**

- Notions juridiques de base
- Droits et devoirs du garde particulier
- Déontologie et technique d'intervention

**Module 2 (8 heures) :**

- Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunique et de ses habitats
- Réglementation de la chasse
- Connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier
- Conditions de régulation des espèces classées nuisibles

## INFORMATION FORMATION



**Formatrice référente**

Valérie TREMEL



**Durée**

Deux journées et demies



**Date**

7, 15 et 16 octobre



**Lieu**

FDC 35



**Prix**

100 € / candidat Chèque à l'ordre de la FDC 35

Inscription obligatoire



# GARDE CHASSE PARTICULIER

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....  
.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Numéro de validation : .....

## DATES DE LA FORMATION :

Mercredi 7 octobre 7h30 - 18h

Jeudi 15 octobre 7h30 - 18h

Vendredi 16 octobre 8h30 - 12h



## TARIF

100 € PAR CANDIDAT

## INFORMATION

- Prévoir pique-nique pour les 2 jours 1/2
- Prévoir des bottes en extérieur

## FINALISER L'INSCRIPTION

Pour finaliser votre inscription, vous devez joindre un chèque libellé à l'ordre de la FDC 35 à ce formulaire.



FDC 35  
2, Beauregard 35630 SAINT SYMPHORIEN

